Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-212902472-20260625-DEL2026_5_3-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 25 Juin 2026, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-EVARZEC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. René ROCUET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 Juin 2026.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 26
Procuration : 1
Votants : 27

PRESENTS : Tous les Conseillers à l'exception de celui qui a donné procuration.

PROCURATION : M. Eric BERDER à M. Serge SINOU.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Anne-Laure LEFEBVRE.

OBJET : 2026-5-3 : CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Conformément à l'article L1650-1 du Code Général des Impôts, une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Cette commission est composée :

- du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission
- de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur départemental des finances publiques. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du conseil municipal.

Une liste de 32 contribuables vous est donc proposée :

Titulaires	Suppléants
Patrick LE GUYADER	Jean-Yves RIOU
Francine KERJOSE	Laurence LE BEC
Christian PIERRE	Typhaine POUCH
Claude BRISELET	Marieke HERY
Ann KERBOURCH	Ronan QUEMERE
Catherine HECK	Laurent CARADEC
Catherine LOUEDEC	Anne-Laure LEFEBVRE
Pascal NICOLAS	Jean-Yves PENNARUN
Gabrielle COSQUERIC	Christine RIOU
Bertrand LE PAPE	Henri BOUTET
Serge QUEMERE	Marine LE MER
Eric MILLERET	Max GOUDENHOOFT
Bertrand GUIFFANT	Sylvain DA SILVA
Danièle GOMES	Fabien GARREC
Jean-Christophe HUIBANT	Michel GUILLOU
Isabelle STEPHANT	Jean-Luc QUEMERE

Il vous est proposé :

D'ARRÊTER la liste des contribuables ci-dessus, en vue de la constitution de la commission des impôts directs par le Directeur des services fiscaux.

POUR : 27	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

SAINT-EVARZEC, le 30 Juin 2026

Le MAIRE,
René ROCUET